

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Algérie > Femme, patriarcat (Algérie) > **Algérie : Demande de lois égalitaires entre hommes et femmes - Des (...)**

Algérie : Demande de lois égalitaires entre hommes et femmes - Des féministes passent de la protestation à la proposition

La journaliste soudanaise Lubna Hussein animera une série de conférences

jeudi 18 mars 2010, par [BOUKHLEF Ali](#) (Date de rédaction antérieure : 11 mars 2010).

Difficile d'être militante féministe en 2010. Mais chez nombre de femmes, l'impossible ne se conjugue pas au féminin. C'est pour cela qu'à l'occasion du centième anniversaire de la Journée internationale de la femme, un groupe d'associations féminines lance une initiative nationale pour l'égalité des hommes et des femmes devant la loi.

Ainsi, les associations Tharwa Fadhma N'soumeur, le collectif Femmes du printemps noir, réseau Amussnaw, Djazaïrouna, le réseau Wassila, l'association « A vif » et le collectif Femmes MDS ont organisé hier à Alger une conférence de presse pour lancer une campagne nationale afin de pousser les pouvoirs publics à adopter des lois plus égalitaires. Elle s'appelle « campagne kif kif devant la loi ». Pour entamer son programme, ce collectif de femmes entend organiser, dès demain, une conférence témoignage avec la journaliste soudanaise Lubna Hussein. Cette dernière a été condamnée, pour rappel, dans son pays à des coups de fouet pour avoir porté un pantalon. Sauf que, regrettent les organisatrices, les autorités administratives de la wilaya d'Alger ont signifié leur refus d'autoriser cette activité prévue dans une salle de cinéma à El Biar. La rencontre se tiendra au siège du MDS.

La journaliste va poursuivre ses témoignages samedi prochain avec une conférence au siège du réseau Wassila avant de rejoindre la ville des Roses, Blida, pour visiter le siège de l'association Djazaïrouna. Dimanche, Lubna Hussein atterrira à Tizi Ouzou pour une autre communication.

Sur le fond, cette initiative vise, selon les initiatrices, à changer toutes les lois discriminatoires envers les femmes. A commencer par le code de la famille qui, malgré sa révision en 2005, garde toujours des chapitres qui excluent les femmes. A l'exemple des articles où la répudiation est maintenue malgré son encadrement. Il en est de même pour le maintien du tuteur de la femme lors de la signature du contrat de mariage. Pour avancer, ce collectif de femmes a élaboré une série de propositions. Il s'agit d'une proposition de loi, élaborée par plusieurs associations activant dans la wilaya de Tizi Ouzou. « *Il ne s'agit que d'un brouillon* », précise la représentante d'une association, rencontrée hier. Elle estime que la proposition va être élargie à d'autres wilayas. Et pour parfaire leur travail, ces militantes, présentes sur le terrain depuis une vingtaine d'années, ont consulté des juristes et des spécialistes.

Par Ali Boukhlef

P.-S.

* Source : Journal la tribune, 11-03-2010 (paru sous le titre « Des féministes passent de la protestation à la proposition »).

<http://www.latribune-online.com/national/30859.html>